

Le respect de l'environnement constitue une des valeurs fondamentales du Groupe.

Des mesures adaptées permettant de limiter et de contrôler tout impact significatif sur l'environnement ont été prises. Elles sont adoptées et promues par l'ensemble des collaborateurs, et impactent l'ensemble de nos processus.

Offres :

Naturellement, chacune de nos propositions s'appuie sur des diagnostics environnementaux, et vise à promouvoir des solutions électriques respectueuses de notre environnement. Dès l'offre nous intégrons le cycle de vie de l'installation et ses impacts environnementaux que ce soit pour sa construction, son usage ou sa déconstruction.

La consommation électrique étant un des plus grands postes d'émission de carbone, nous intégrons dès que possible des solutions avec énergie renouvelable, afin de minimiser la facture énergétique et l'impact environnemental.

Gestion d'affaires :

Pour chaque affaire nous étudions l'impact environnemental de nos travaux. De la gestion des déchets à la maîtrise des nuisances environnementales (bruit, émission de CO₂ etc), nous veillons à ce que nos exigences soient appliquées afin que notre trace environnementale soit aussi basse que raisonnablement possible.

Parmi ces démarches, Côte s'est engagé depuis 2008 comme point de collecte Recylum® pour les sources lumineuses. Côte mène des actions communes avec la CCI Nord-Isère et l'Adeir tel que son engagement au travers de sa labellisation « Développement Durable »

Achats :

Nous menons une politique d'achat responsable, en intégrant dans le choix de nos fournisseurs l'impact environnemental de leurs produits. Tous sont sensibilisés à notre démarche.

Infrastructure, Matériel, Equipements :

Comme pour nos achats, l'ensemble des Investissements réalisé par le Groupe vise à réduire notre impact environnemental (flotte de véhicule, recyclage matériel informatique, consommation énergétique de nos bâtiments etc)

Management & Amélioration continue :

Comme pour toute démarche, nous ne pouvons nous engager dans respect l'environnement que si chaque acteur de l'entreprise s'implique à son niveau. Nous sommes persuadé que la démarche ne peut aboutir que si le personnel est éduqué et formé. C'est la raison pour laquelle nous l'informons, le sensibilisons, le formons et le motivons sur les thèmes de l'environnement afin qu'il exerce ces activités d'une manière responsable.
